

Après les fêtes : où déposer mon sapin ?

Après les festivités de fin d'année, nous devons nous « séparer » du sapin qui a su émerveiller petits et grands. Il est salutaire d'accomplir ce geste en restant attentifs à la préservation de notre environnement.



© Pierrelaye

Depuis plusieurs années, la Ville propose des points de collecte dédiés à la récupération des sapins et ce **du 26 décembre au 13 janvier inclus**. Vous trouverez ci-dessous la localisation des **12 sites** mis à votre disposition.

Lieux où déposer votre sapin :

- Centre ville

Sur la pelouse à gauche de l'entrée de la Salle polyvalente, rue des Jardins (à côté de la place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite)

• Résidence du Clos Saint-Pierre

Rue de la Paix, à côté du Parc des 6 Arpents (sur l'espace vert)

• Les Deux Ormes

Rue Paul Eluard (sur la pelouse)

- **Résidence des Petits Bois**

Espace vert à l'angle des rues des Osiers et des Jardins

- **Les Grouettes**

Espace vert à l'angle des rues Hector Berlioz et du Drain

- Beauregard

Rue du 19 mars 1962

• Angle de la rue Juliette Monnier et de la rue des Iris

- Quartier de la Gare

Rue Thibivilliers (après l'arrêt du Pass'navette)

- **Domaine Victor Hugo**

Rue Georges Brassens

- **Avenue du Général Leclerc** (près de l'enseigne LIDL)

- **Avenue du Général Leclerc** (près de la rue des Pommiers)

- **Quartier des Saules** : Rue des Saules

Infos pratiques

Les sapins floqués seront également collectés !

Contact

Service environnement

Responsable : M. CAFARELLA Frédéric

Tél : 01 34 32 31 45

f.cafarella@ville-pierrelaye.fr